



29 NOV. 2024

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DOSSIER SUIVI PAR GEOFFROY ADAMCZYK
TEL. : 03 44 79 40 45
MEL. : GADAMCZYK@BEAUVAIS.FR
N/REF. : GA/ADJ -2024

Monsieur le Président de la Chambre des comptes
Hôtel Dubois du Fosseux
14, rue du Marché au filé
Présidente de l'Association
62012 ARRAS



Objet : courrier de réponse définitif sur le rapport d'observations

Réf : ROP 2024-00440
Greffe n°2024-940

Monsieur le Président,

Par courrier du 28 octobre dernier, vous nous avez envoyé le rapport d'observations définitives consacré à l'enquête sur l'enseignement élémentaire, aux fins de remarques éventuelles.

Dans la lignée du rapport provisoire remis au cœur de l'été, nous constatons avec la plus grande satisfaction et tranchons le mot, avec fierté, que votre chambre souligne de manière non équivoque que la politique scolaire menée par la ville depuis 20 ans est couronnée des résultats positifs et de succès. C'est le fruit de 20 ans d'un volontarisme sans faille, d'un engagement de tous les instants et de la permanence du personnel politique avant comme après 2022, puisque cette date constitue un changement d'ordonnateur. Nous ordonnateurs, entendons-en cela, associer nos adjoints au maire à la vie éducative aux résultats de cette politique scolaire.

Celle-ci vise le bien-être de tous les enfants dans nos écoles et cela passe par l'attribution de moyens à leur juste mesure.

Votre rapport souligne les efforts financiers accordés que ce soit sur la formation (p.20), le péri-scolaire (p.20), le sport à l'école (p.21), la restauration (p.22), le dédoublement des classes (p.25), sur les mobiliers et équipements notamment informatiques (p.26), les classes découvertes (p.38), au travers du label cité éducative (p.30) ou encore sur l'inclusivité des élèves (p.35) ou la sécurisation des écoles (p.41).

Ces moyens et actions ont eu comme résultat une hausse des performances scolaires (p.39), un retour des enfants à la cantine (p.22) et une satisfaction globale des parents (p.25) alors même que le contexte aurait pu inciter à moins investir : baisse des effectifs scolaires (p.12) et accroissement du coût des normes étatiques (p.27).

De fait, cette intense action municipale s'est traduite par un coût de fonctionnement en hausse (p.16) et un suivi technico administratif parfois en-deçà des enjeux, comme pour les RH (p.11) mais non pour les consommations énergétiques (p.43).

*La Mairie de Beauvais
au cœur de votre quotidien*

De fait, cette intense action municipale s'est traduite par un coût de fonctionnement en hausse (p.16) et un suivi technico administratif parfois en-deçà des enjeux, comme pour les RH (p.11) mais non pour les consommations énergétiques (p.43).

Aussi, c'est avec une grande attention que nous avons analysé vos recommandations sur les marges d'amélioration.

- Le nouveau PEDT sera bien enclenché pour le 1er trimestre 2025. Il a été décidé que la ville serait accompagnée en cela par un cabinet assistant maître d'ouvrage pour l'établissement du diagnostic, la conduite de méthodologie participative et la rédaction du livrable. A date de la rédaction de nos observations, le marché public est publié aux fins de sélection de ce cabinet.
- En ce qui concerne l'amélioration du pilotage RH de la politique publique, nous renouvelons nos engagements d'actions formulés lors de notre réponse au rapport provisoire étant entendu que c'est davantage l'accumulation de procédures inabouties, redondantes, cloisonnées et non poursuivies sur le SIRH, qu'un défaut de préoccupations portées aux effectifs, qui est à l'origine de la recommandation. Nous avons fait passer le message d'alléger et simplifier les process en place et de les tester sur le SIRH avant tout déploiement.
- La part de 50% de produits durables et de qualité dans les produits alimentaires est un objectif fixé par la loi. Tout en vous renvoyant à nos observations provisoires, nous vous informons que votre recommandation de l'inclure dans le cahier des charges a été anticipée puisqu'un accord-cadre d'acquisition et fourniture de produits issus de l'agriculture biologiques composé de 9 lots a été notifié en début d'été. Néanmoins nous attirons votre attention sur la difficulté que représente pour nous la poursuite de ces 50% de produits, plus coûteux, quand l'Etat nous prive de recettes de fonctionnement (PLF 2025). Pour absorber cette hausse mécanique du coût du repas nos efforts porteront en priorité sur la lutte contre le gaspillage (meilleur alignement enfants présents-production de repas, grammage plateaux adultes, analyse des assiettes rendues, menus « fonds de placard »,...)
- Sur le numérique à l'école, comme indiqué dans notre réponse à vos observations provisoires, la ville va prendre l'initiative de démarches quand bien même il revient à l'Éducation nationale d'évaluer la portée pédagogique des nombreux moyens et outils que la ville met à disposition des enseignants. Ainsi, en amont de la réunion partenariale, un courriel sera envoyé au IEN de secteur rappelant les recommandations de la CRC et proposant la mise en place d'un bilan annuel des effets des dotations sur leur public (enseignants/élèves). Nous serons particulièrement attentifs à ce que cette réunion recense les points suivants :
 -
 - Éléments d'évaluation des pratiques numériques VPI et tablettes dans les écoles
 - Impacts des formations Education nationales et Canopées donnés aux agents sur ce thème au niveau local
 - Bilan de l'accompagnement des enseignants responsables du numérique dans les écoles.
 - Bilan des projets menés par les écoles suite aux dotations communales.
- Sur le suivi du dispositif Cité éducative : un bilan 2021-2024 sera finalisé par la coopérative Extracité autour de mi-décembre 2024 ; néanmoins, ce dernier sera axé sur l'évaluation des actions mises en place, sur la dynamique partenariale, la gouvernance,.. mais ne fera pas état des financements. Ceux-ci sont précisés dans les revues annuelles de projet, communiquées à l'équipe de contrôle.
- Sur l'évaluation de la fréquentation des classes découvertes, l'estimatif était de faire partir en 2023, 254 enfants, de 13 classes sur 9 écoles. Au final, 242 enfants de 10 classes (dont 3 à double niveau) de 8 écoles sont partis. Pour nous, ce dispositif a donc trouvé son public et son succès. Un suivi annuel est réalisé du dispositif.

◦ Sur l'inclusion et l'accessibilité, nous vous confirmons leur traitement amélioré à compter du BP 2025 : sauf lorsque les dépenses sont individualisées, il est souvent difficile d'isoler ces dépenses au sein de factures portant sur une construction ou rénovation d'ampleur. De ce fait, après estimation par les services techniques au regard des factures déjà payées, le montant consacré à l'accessibilité dans les travaux d'investissement des espaces publics (voirie et feux tricolores) est évalué à 15% du total de ces dépenses et à 5% pour les investissements réalisés par le patrimoine bâti. Notre règlement budgétaire et financier sera revu lors de l'adoption du BP 2025 pour y inscrire cette clef de traitement de l'ensemble des travaux publics et bâtimentaires.

Par ailleurs tous les bâtiments pour lesquels des travaux ont été réalisés bénéficient d'une attestation accessibilité handicapée délivrée par un contrôleur technique. Ces attestations sont disponibles dans chaque dossier projet. Néanmoins, afin d'améliorer la disponibilité et la visibilité sur ces informations et permettre l'exploitation des données, l'ensemble de ces attestations vont être enregistrées dans le logiciel AsTech – fiche d'identité bâtiment.

◦ La Charte des engagements en faveur de l'inclusion reste un objectif de la ville. Cette charte est partie intégrante du Plan Handicap Beauvais, dont le 2^e comité de pilotage se tiendra le 12 décembre prochain. Son passage au conseil municipal du 19 décembre ne pourra donc avoir lieu.

◦ Sur le sujet de la sécurisation dans et autour des écoles, une restitution de la vidéoverbalisation sera faite en bureau municipal de décembre 2024 en ce qui concerne les 3 rues déjà équipées. Un premier état des lieux de mai à juin 2024 établit 36 vidéoverbalisations. Un déploiement pluriannuel d'un système de PPMS intrusion/attentat et risque majeur pour chaque école sera déployé à partir de 2025 et sera suivi comptablement au niveau de la PPI.

◦ Sur l'audit thermique réalisé sur les bâtiments en mauvais état : celui-ci a bien eu lieu. L'ensemble des données énergétiques ont été saisies sur la plateforme OPERAT. Elles ont permis l'attribution à chacun des sites d'une note sur les performances thermiques, qui a été reprise dans le cadre du plan de sauvegarde du patrimoine.

Telles sont les remarques que nous, ordonnateurs, pouvions apporter à votre rapport définitif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos considérations distinguées.

Franck PIA



Maire de Beauvais

Caroline CAYEUX



Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Beauvaisis